Conclusions du colloque par Monsieur Pierre Labrude

ꕥ ◆ ꕥ

La journée qui se termine et qui vient de nous réunir autour du thème « Francfort, 1871-2021. Entre culture et mémoires », marque une reprise de nos activités, et particulièrement celles qui réunissent périodiquement nos deux « académies sœurs », l'Académie nationale de Metz et l'Académie de Stanislas. Ce colloque peut, par ailleurs, être considéré comme le prolongement de celui intitulé « Le traité de Francfort : une blessure mal refermée », organisé par la Ville et l'Eurométropole de Metz, et ayant mobilisé plusieurs académiciens messins.

À l'heure des conclusions et avant celles-ci, il me semble important de rappeler quelques propos qui ont été tenus aujourd'hui par les orateurs qui se sont succédé, et qui ont « frappé » la personne chargée des conclusions. Bien qu'une classification par thème aurait certainement été plus riche de sens et aurait pu servir de pré-conclusions, j'ai préféré laisser ces propos dans l'ordre chronologique où ils ont été prononcés, pensant que leur retour en mémoire serait plus simple pour le lecteur qui les avait entendus pendant la journée.

L'allocution de Monsieur le maire de Nancy m'a fait prendre, ou reprendre, conscience qu'à peine un siècle après l'incorporation de la Lorraine ducale à la France (1766), un grand morceau de la Lorraine française et en même temps l'Alsace, devenue française depuis si longtemps, étaient « capturées » par l'Allemagne maintenant impériale, et qu'il faudrait un demi-siècle pour les voir revenir… J'ai aussi noté dans ces propos que les défis du XXIe siècle n'étaient pas fondamentalement différents de ceux du XIXe.

Monsieur le maire de Metz, évoquant l'architecture impériale de la ville, a rappelé l'évolution favorable de sa réception par les Messins, par les Lorrains et par tous ceux qui fréquentent la cité, et la participation actuelle de cette architecture à l'image très positive dont Metz bénéficie aujourd'hui. Elle me semble constituer une « image culturelle » de la cité. M. le Maire nous a aussi remis en mémoire l'existence toujours actuelle du droit local, et son implication dans le maintien de la forme qu'ont encore en 2021 nos départements lorrains !

Le président Pierre Brasme salue alors la mémoire du professeur Roth, membre de nos deux compagnies, qui fut, avec sa thèse et ses très nombreux travaux sur la Lorraine annexée, l'inoubliable spécialiste de la Guerre de 1870 et de la Lorraine devenue allemande. Il dit que l'après-1918 n'est pas la suite directe de l'avant-1870, que si le passé est oublié, il n'en est pas moins toujours présent, que la blessure est encore mal refermée après plus d'un siècle, et que notre journée va remettre en mémoire des influences et des interpénétrations, des ruptures et des continuités culturelles. Lui succédant à la tribune, M. Denis Grandjean, président de l'Académie de Stanislas, évoquant la tradition bisannuelle de nos réunions, indique que « la culture doit être un facteur de cohésion et un enjeu de coopération ». Il rappelle aussi comment nos institutions, dans les moments difficiles de leur histoire, ont su coopérer et survivre, en particulier ici, avec la Section messine de l'Académie de Stanislas, et comment les vicissitudes « quelque dramatiques qu'elles soient, ont parfois des effets positifs, souvent différés et qui ne se distinguent qu'avec le recul du temps, c'est notamment le cas dans la culture ».

Les deux demi-journées du colloque sont consacrées, la première à l'histoire, et la seconde à la culture et à l'art. M. Denis Schaming, membre titulaire de l'Académie messine, est le modérateur de cette première partie, dont il présente tour à tour les conférenciers.

La communication du professeur Jean El Gammal, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lorraine, est en quelque sorte une introduction au colloque par le rappel qu'il fait du traité de Francfort et de sa perception au fil des décennies. Envisageant quatre étapes : 1871-1873, la période de l'Annexion, celle de 1918 à 1945, et enfin celle qui nous conduit à aujourd'hui, il indique que le Traité est un marqueur de la chronologie, qu'après la séparation, nous avons assisté à une réconciliation, et qu'actuellement, nous sommes parvenus à une « cristallisation des mémoires ».

La question de la religion réformée à Metz et à Nancy est traitée par Monsieur Pierre Bronn, secrétaire général de l'Académie nationale de Metz, et très bon connaisseur de ce sujet. Le traité de Francfort a conduit en Lorraine annexée à l'existence de deux communautés, ce qui est encore vrai de nos jours. Les retrouvailles ont été difficiles à Metz et en Alsace à cause de la question politique, et, un siècle et demi plus tard, il reste « un héritage à assumer ». Le protestantisme est devenu « évangélique » par suite des évolutions de notre société.

Le professeur Philippe Alexandre, professeur émérite de civilisation allemande à l'Université de Lorraine et spécialiste de la presse, envisage alors quels ont été les échanges transculturels entre Nancy et l'Allemagne de Guillaume II, et quelles ont été leur portée et leurs limites. Il montre, avec l'appui de nombreux

exemples, que la frontière n'est pas étanche, qu'il n'y a pas et ne peut pas y avoir de rupture totale des échanges dans une Europe qui échange. Dans la partie de la Lorraine restée française, Nancy est naturellement appelée à participer à ces relations avec l'Allemagne et avec les Provinces perdues, mais l'agitation qui règne à certaines occasions nuit beaucoup à ces relations.

L'après-midi, placée sous la présidence de M. Yves Gry, vice-président de l'Académie de Stanislas, est consacrée à l'art et à la culture. M. Philippe Brunella, conservateur en chef du patrimoine et directeur du Musée de La Cour d'Or de Metz, évoque les apports de la gouvernance allemande du musée de Metz par Johann Baptiste Keune. Le musée est un enjeu de germanisation et l'arrivée de Keune en 1896 se traduit par une rupture dans le fonctionnement de l'établissement : afflux d'objets, surveillance du fonctionnement, relations avec les collègues et entre autres avec la France, professionnalisation. M. Brunella souligne l'importance de cet aspect de l'activité de Keune, et le nouveau métier qui apparaît avec ce conservateur, Allemand de naissance, mais Messin d'adoption, dont notre pays a voulu ignorer l'apport qui lui était dû.

Madame Francine Roze, conservateur en chef honoraire du patrimoine et ancien directeur du Musée lorrain, envisage alors la grande figure du Vosgien Charles Sadoul, qui se positionne « entre Lorraine annexée et Lorraine restée française », et qui considère que notre patrie lorraine « n'est pas entièrement divisée par l'Annexion, qu'il n'y a qu'un seul pays et une seule entité ». Décrivant sa vie, elle montre quels sont ses rapports culturels avec la Lorraine annexée, avec l'Alsace et avec l'Allemagne, ses amis et ses relais messins, sa conviction en l'unité des questions régionales. Les revues régionales constituent un moyen important de relation transfrontalière entre les deux morceaux séparés de la Lorraine, dont nous entendons ainsi les noms : *Pays Lorrain* et *Pays Messin*. Madame Roze termine son exposé en décrivant une autre activité culturelle transfrontalière qu'elle estime majeure : la quête et le recueil d'objets dits « des arts et traditions populaires ».

Madame Monique Sary, conservateur en chef honoraire et ancien conservateur du Musée de La Cour d'Or, consacre son propos à la question du musée des Beaux-Arts de Metz de 1872 à 1919. Si l'Annexion a primitivement peu de conséquences sur le musée, une évolution se dessine à la fin du siècle et « il faut reconnaître la place prépondérante de Jean-Baptiste Keune ». J'ai noté l'importante mention d'artistes messins et nancéiens qui exposent tant à Nancy qu'à Metz, la continuité de l'attention vigilante que l'Académie messine porte au musée, ainsi qu'une autre mention, celle « d'artistes francophones ». Madame Sary conclut son propos en indiquant que « la vie artistique est dominée par le contexte politique, à la fois international et régional ».

À l'issue d'une courte pause, et compte tenu de l'heure déjà tardive, quelques mots seulement tiennent lieu de table ronde. Il revient alors à l'auteur de ces lignes de proposer quelques conclusions en forme de synthèse sur cette riche journée de colloque avec ses six communications, mais aussi les six interventions faites successivement par les deux maires, par les deux présidents et par les deux modérateurs. Chacun s'est efforcé de ne pas revenir sur ce qui est dit et connu depuis longtemps, et il est agréable de pouvoir conclure en notant l'originalité des interventions.

Le Traité de Francfort du 10 mai 1871 reste aujourd'hui encore pour notre pays une insupportable humiliation. Un siècle et demi après sa signature, il est possible d'écrire qu'il n'a jamais été accepté et que notre pays, faute de pouvoir le faire disparaître, préfère l'oublier. Une première conclusion de cette journée est que peut-être nous tentons aujourd'hui d'en réhabiliter certaines facettes ou de montrer à propos de certaines activités, parmi lesquelles se trouve la Culture, qu'il n'a pas été aussi néfaste qu'on a pu le croire, le penser et/ou le dire. Une seconde conclusion possible, en comparant la période que nous venons de vivre depuis le début de l'année 2019, est que la culture est un élément indispensable de la vie quotidienne, de la « vie qui continue » malgré tout, malgré les difficultés. Nous avons beaucoup entendu cette demande au cours des derniers mois à propos de la réouverture des restaurants, des cinémas, des salles de conférences, etc. Il s'agit donc d'un sujet infiniment plus important qu'on ne le croit.

Il m'apparaît que les propos des différents conférenciers de la journée, mais ceux des autres intervenants aussi, se répètent au moins partiellement, et donc se confortent les uns les autres. Des relations culturelles entre la Lorraine restée française et la Lorraine devenue allemande ont existé en dépit de la frontière, mais aussi en dépit de la germanisation. Des éléments culturels français se sont maintenus pendant tout le demi-siècle, la protection du patrimoine français n'a pas été uniquement le fait de ceux qui étaient restés attachés à leurs racines françaises, et il faut à ce propos redire l'importance du grand conservateur que fut Keune, et celle de Sadoul et des arts et traditions populaires. Il ne faut néanmoins pas se cacher que cinquante ans après 1870, les retrouvailles n'ont pas été aussi faciles et idylliques que ce qu'on a bien voulu dire et faire croire dans la joie de l'Armistice et de la réincorporation des Provinces perdues à la Mère Patrie. Il convient donc de ne pas oublier, comme cela a été dit, que ce passé est toujours proche et que la cicatrisation de la blessure n'est pas achevée.

Cette journée inter-académique a également conduit à souligner l'importance des relations entre les académies de Metz et de Nancy, l'importance de la vigilance de l'Académie messine à propos de divers sujets dont celui des arts,

mais aussi celui de la langue, et le caractère spécifique et hautement symbolique de la Section messine de l'Académie de Stanislas. En d'autres termes, c'est insister sur la valeur de l'activité des académies et de ceux qui les composent et donc qui les animent. Cette activité est la résultante de la volonté des Hommes. Comme on le sait depuis longtemps, il n'est « richesse que d'Hommes ». Nous dirons aujourd'hui, d'hommes et de femmes, c'est-à-dire d'académiciens et d'académiciennes dévoués à l'institution à laquelle ils et elles appartiennent.

ꕥ ◆ ꕥ